NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES
Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

FR5302007 - Chaussée de Sein

1. IDENTIFICATION DU SITE 1
2. LOCALISATION DU SITE 2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES 3
4. DESCRIPTION DU SITE 6
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE 7
6. GESTION DU SITE 8

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type

B (pSIC/SIC/ZSC)

1.2 Code du site

FR5302007

1.3 Appellation du site

Chaussée de Sein

1.4 Date de compilation

30/06/2008

1.5 Date d'actualisation

20/09/2017

1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Bretagne	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
www.developpement-durable.gouv.fr	www.bretagne.developpement-durable.gouv.fr	www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr
en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr		natura2000@mnhn.fr

1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

Date de transmission à la Commission Européenne : 31/10/2008
(Proposition de classement du site comme SIC)

Dernière date de parution au JO UE : 22/12/2009
(Confirmation de classement du site comme SIC)

ZSC : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 06/05/2014

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZSC : http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000028967995&dateTexte=&categorieLien=id

2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : -5,0675°

Latitude : 48,03833°

2.2 Superficie totale

41498,94 ha

2.3 Pourcentage de superficie marine

99%

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
53	Bretagne

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
29	Finistère	1 %

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
29083	ILE-DE-SEIN

2.7 Région(s) biogéographique(s)

Atlantique (100%)

3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	A\|B\|C\|D	A\|B\|C		
					Représent -ativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale
1110 *Bancs de sable à faible couverture permanente d'eau marine*		22026,27 *(53 %)*		P	A	C	B	B
1170 *Récifs*		19117,14 *(46 %)*		P	A	C	B	A
1210 *Végétation annuelle des laissés de mer*		0,35 *(0 %)*		G	D			
1220 *Végétation vivace des rivages de galets*		1,9 *(0 %)*		G	D			
1230 *Falaises avec végétation des côtes atlantiques et baltiques*		8,31 *(0,02 %)*		G	D			
1310 *Végétations pionnières à Salicornia et autres espèces annuelles des zones boueuses et sableuses*		0,15 *(0 %)*		G	D			
2110 *Dunes mobiles embryonnaires*		0,05 *(0 %)*		G	D			
2130 *Dunes côtières fixées à végétation herbacée (dunes grises)*	X	2,99 *(0,01 %)*		G	D			

- **PF :** Forme prioritaire de l'habitat.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative» ; D = «Présence non significative».
- **Superficie relative :** A = 100 $\geq$ p > 15 % ; B = 15 $\geq$ p > 2 % ; C = 2 $\geq$ p > 0 % .
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.2 Espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE et évaluation

Espèce			Population présente sur le site					Évaluation du site				
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille		Unité	Cat.	Qualité des données	A\|B\|C\|D	A\|B\|C		
				Min	Max		C\|R\|V\|P		Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
M	1349	*Tursiops truncatus*	p	30	34	i	P	G	C	B	C	B
M	1351	*Phocoena phocoena*	c			i	P	DD	C	B	C	B
M	1364	*Halichoerus grypus*	c	29	64	i	P	G	A	B	C	B
P	1441	*Rumex rupestris*	p	45	45	i	P	G	C	B	C	B

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type :** p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M =«Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population :** A = 100 $\geq$ p > 15 % ; B = 15 $\geq$ p > 2 % ; C = 2 $\geq$ p > 0 % ; D = Non significative.
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Isolement :** A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce			Population présente sur le site				Motivation					
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories			
			Min	Max		C\|R\|V\|P	IV	V	A	B	C	D
M		*Balaenoptera acutorostrata*			i	P			X		X	
M		*Balaenoptera musculus*			i	P			X		X	
M		*Delphinus delphis*			i	P			X		X	
M		*Globicephala melas*			i	P			X		X	
M		*Grampus griseus*			i	P			X		X	

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Motivation : IV, V :** annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats») ; **A :** liste rouge nationale ; **B :** espèce endémique ; **C :** conventions internationales ; **D :** autres raisons.

4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N01 : Mer, Bras de Mer	99 %
N04 : Dunes, Plages de sables, Machair	1 %

Autres caractéristiques du site

La Chaussée de Sein est le prolongement vers l'ouest des formations granitiques de la pointe du Raz. Elle s'avance vers le large en se rétrécissant. La plate-forme de Sein est peu étendue et l'on atteint très rapidement les 50 mètres de profondeur en allant vers le nord. D'orientation est-ouest, elle est limitée au nord et au sud par deux escarpements sous-marins. Cette plate-forme réduite est en grande partie immergée, son point le plus haut, situé dans l'est de la Chaussée, constitue l'île de Sein.

Vulnérabilité
: Le site de la chaussée fait déjà l'objet de mesures de conservation car il est en grande partie concerné par un cantonnement de pêche. A ce titre il fera l'objet de suivis réguliers des peuplements présents.
Une demande d'exploitation de granulats marins est formalisée pour l'obtention d'un titre minier sur la dune hydraulique de Kafarnao au sud de la chaussée. Cette demande sera étudiée par les instances compétentes et le conseil de gestion du parc naturel marin d'Iroise afin de bien identifier les enjeux de conservation du site et déterminer les incidences sur les habitats d'intérêt communautaire présents.

4.2 Qualité et importance

Les fonds sous-marins de nature granitique forment une mosaïque d'habitats de roches en place, blocs, galets et bancs de sable. Les hauts-fonds sont essentiellement rocheux mais quelques accumulations meubles (sable, graviers coquilliers ou galets) d'importance sont présentes.
Les fonds de sables grossiers forment deux ensembles situés de part et d'autre de la Chaussée de Sein. Ils se présentent sous forme de hauts fonds et de champs de rides. Ils occupent de vastes surfaces. Le haut fond d'Ar Men, est une accumulation de sable, il atteint 25 mètres de hauteur et sa base mesure 6 km sur 3.5 km.
Au sud le banc de Kafarnao présente une topographie tumultueuse de rides courtes et multiples qui doivent être considérés comme des dunes hydrauliques mises en place par les courants de marée.
Du point de vue hydrologique, ce secteur de l'Iroise connaît des courants de marées très intenses. Ces conditions de courant se combinent avec celles de substrats pour former à cet endroit une mosaïque d'habitats dans un excellent état de conservation. D'une manière générale ce sont des fonds très riches qui abritent et hébergent une faune et une flore variées.
La grande zone rocheuse de la chaussée de Sein possède un réseau trophique basé sur les macroalgues et le phytoplancton. La richesse de ce réseau entretient les super-prédateurs que sont les grands Dauphins.

C'est aussi une zone qui possède un très fort intérêt pour beaucoup d'espèces devenues rares à l'échelle des côtes bretonnes (comme la langouste rouge notamment). La continuité avec les fonds et les falaises du Cap Sizun et la Chaussée de Sein, ajoutent encore à l'intérêt global de ce secteur.

Le Phoques gris (Halichoerus grypus) utilise le site en reposoir en été pendant la période de reconstitution de leurs réserves corporelles. La Chaussée de Sein est un site essentiellement fréquenté après la mue et avant la reproduction.

Un groupe d'environ 25 Grands dauphins (Tursiops truncatus) fréquente la zone de manière permanente, cette population sédentaire fréquente le milieu côtier à l'intérieur de l'isobathe des 30m. Il utilise un territoire restreint qui s'étend de l'est de l'île à la partie ouest de la Chaussée, au niveau de Ar Fot, en passant par le nord de Sein uniquement, soit une surface d'environ 6 km². A l'échelle des populations de grands dauphins, cet effectif est anecdotique, par contre il est beaucoup plus important à l'échelle des populations résidentes ; il constitue en effet un des principaux groupes côtiers de grands dauphins des côtes française, ce qui constitue environ 10% des effectifs des populations sédentaires côtières.

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s'agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i\|o\|b]
L	F02.02	Pêche professionnelle active (arts trainants)		I
Incidences positives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i\|o\|b]

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Domaine privé de l'état	%
Domaine public de l'état	%

4.5 Documentation

Le Hir M. et Hily C. 1998. Fonction écologique de la zone intertidale de la réserve de biosphère d'Iroise : rôle dans le cycle biologique des crabes exploités et projet pédagogique. Rapport UBO/Conseil Général du Finistère-Direction Régionale de l'Environnement Bretagne, 66 pages.

LE DUFF M. et al. 1999. Environnement Naturel de l'Iroise. Bilan des Connaissances et Intérêt Patrimonial. Rapport d'étude DIREN Bretagne, UBO, 77 p

Liret C. 1993. Aspects de l'écologie alimentaire du grand dauphin, Tursiops truncatus, autour de l'île de Sein. DEA, Université de Bretagne Occidentale, 26 pages.

Liret C., Creton P., Guinet C., Ridoux V. 1997. Les grands dauphins de l'île de Sein. Mammifères marins de Bretagne, Bretagne Vivante-océanopolis, pp.35-43.

Raffin C. 2002 Bases biologiques et écologiques de la conservation de la biodiversité en mer d'Iroise. Thèse de doctorat d'université.

Ridoux V., C. Guinet, C. Carcaillet et Creton P. 1994. Utilisation de l'espace par les mammifères marins et propositions de zonage. Réserve de la Biosphère de L'Iroise, 51 p.

HASSANI S., 2008, communication personnelle - actualisation des données sur les mammifères marins : DIREN-Océanopolis.

Lien(s) :

5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
32	Site classé selon la loi de 1930	2 %
90	Autre protection	100 %

5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
32	Ile de Sein	+	2%
90	Parc Naturel Marin d'Iroise	-	99%

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture

5.3 Désignation du site

6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation : Parc naturel régional d'Armorique
Adresse : 15, place aux Foires - BP27 29590 Le Faou
Courriel : agathe.larzilliere@pnr-armorique.fr
Organisation : Parc naturel marin d'Iroise
Adresse : Pointe des Renards 29217 Le Conquet
Courriel : cecile.lefeuvre@afbiodiversite.fr

6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

[X] Oui
[] Non, mais un plan de gestion est en préparation.
[] Non

6.3 Mesures de conservation

Les dix orientations de gestion du parc naturel marin d'Iroise seront déclinées pour assurer la conservation des habitats et des espèces d'intérêt communautaire dans le cadre d'un plan de gestion valant document d'objectifs Natura 2000.

Les activités de défense exercées sont en particulier :

Aérienne :

Patrouilles opérationnelles et de surveillance aérienne ;

Zones d'entraînement aérien très basse altitude ;
Zone de posé d'hélicoptères.

Surface :

Patrouilles opérationnelles et de surveillance nautique ;
Zones d'entraînement commandos marine et du centre parachutiste d'entraînement aux opérations maritimes (CPEOM) de ROSCANVEL(29);
Zone de transit, activité et mouillage de bâtiments militaires ;
zones de tir (R154, R157, B0),
Missions de sécurisation (goulet de Brest, détachement renfort Bretagne)
par la 9° Brigade Légère Blindée de Marine (9 BLBMa)

Sous marine :

Zones d'entraînement commandos marine et du centre parachutiste d'entraînement aux opérations maritimes (CPEOM) de Roscanvel(29).
Opération de déminage d'accès au port de commerce et des chenaux d'accès vers le goulet,
Zone d'expérimentaion de guerre des mines ;

Action de l'état en mer :

Opération de déminage sur l'estran et points de dépose et de destruction d'explosifs.

Plus généralement les espaces marins inclus dans le périmètre du site sont mobilisés pour assurer îa protection du territoire national, y compris à un niveau stratégique. Les activités de défense, d'assistance et de sauvetage , de prévention et de lutte contre la pollution et de police en mer ne pourront pas être remises en cause par cette mesure de classement.

La pérennisation des missions précitées ne devra pas être remise en cause.